

REGLO

Le Service cantonal de la jeunesse, en partenariat avec différents services et offices de l'Etat du Valais, a développé le site

www.reglo.ch

Cette nouvelle plateforme destinée aux 12-20 ans et à leur entourage doit leur permettre d'obtenir facilement des informations juridiques sûres.

Les parents y trouveront également une foule de renseignements bien utiles.

* * *

Orientation professionnelle

Film « Le rôle des parents dans la préparation du choix professionnel de leurs enfants » :

<https://youtu.be/3lcW-fBIWQs>

* * *

Conseil ???

Si tu as besoin d'un conseil particulier pour affiner ton choix, discutes-en avec ton titulaire ou contacte la conseillère en orientation du CO Grône en remplissant une feuille bleue de demande de rendez-vous ou en téléphonant au 027 606 45 07 ou par e-mail à :

Mme Monica Tamayo
Conseillère en orientation
monica.tamayo@admin.vs.ch
027 606 45 07



Informations sur l'orientation et le système de formation en Suisse :

www.orientation.ch
www.vs.ch/osp

Informations relatives au cycle d'orientation

Extraits de la « Loi sur le Cycle d'Orientation »

Transferts en cours d'année scolaire

En cours d'année scolaire, selon les aptitudes et résultats de l'élève, un transfert peut avoir lieu en principe entre la mi-semestre 1 et la mi-semestre 2, mais au plus tard à la fin mars.

En cours d'année scolaire, un transfert de niveau II en niveau I n'est possible que si la note dans la discipline considérée est égale ou supérieure à 5,0.

Les demandes de transfert(s) en cours d'année sont adressées par le titulaire, sur éventuelle proposition de parents, au directeur qui décide. Les parents peuvent refuser ce transfert.

* * * * *

Conditions de transferts en fin d'année scolaire

Lorsque, en fin d'année scolaire, l'élève a une note de 5,0 et plus dans une discipline suivie en niveau II, il peut être transféré en niveau I dans la classe supérieure pour autant que les parents aient donné leur accord.

Lorsque, en fin d'année scolaire, l'élève a une note inférieure à 4,0 dans une branche en niveau I, il est promu en classe supérieure mais avec un transfert automatique en niveau II pour la branche considérée.

Le directeur notifie la décision aux parents.

* * * * *

Conditions de promotion

L'élève est promu s'il obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 4,0 et pas plus d'une branche à niveau inférieure à 4,0. En fin de 9CO et de 10CO, un élève qui obtient une note inférieure à 4,0 dans une ou plusieurs disciplines à niveau I peut être promu en classe supérieure mais avec un transfert en niveau II.

De plus, n'est pas promu l'élève qui a obtenu, quelles que soient la discipline et l'année de programme, une note 1 (entre 1,0 et 1,4) ou deux notes 2 (entre 1,5 et 2,4) ou une note 2 et deux notes 3 (entre 2,5 et 3,4) ou plus de trois notes 3.

* * * * *

Mesures d'aide pour les élèves

L'élève qui rencontre des difficultés passagères dans une ou plusieurs branches principales peut bénéficier d'un soutien pédagogique hors du temps de classe.

L'organisation du soutien pédagogique hors du temps de classe est placée sous la responsabilité du directeur.

Mesures d'aide pour les élèves (suite)

Des études dirigées sont proposées à l'élève ayant besoin d'une aide particulière pour effectuer les tâches à domicile, indépendamment qu'il soit dans les niveaux I, II ou qu'il relève de mesures de l'enseignement spécialisé.

* * * * *

Médiation scolaire

Notre équipe de médiation, composée de Mmes Danièle Clivaz, Myriam Frossard, Line Rudaz et M. Olivier Wicky, est à disposition des élèves qui souhaitent trouver une écoute attentive et des conseils personnels.

* * * * *

Jours Joker

Périodes de restriction lors desquelles il n'est pas possible de requérir de jours joker :

- mardi 17 octobre 2023 (triathlon)
- du mardi 30 janvier au vendredi 2 février 2024 (semaine blanche)
- semaine du 17 au 21 juin

Examens cantonaux pour les 11CO :

- du 4 au 6 juin ET du 10 au 14 juin

* * * * *

Méthode de Préoccupation Partagée

Depuis près de 3 ans, le CO Grône utilise la « Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) » pour résoudre les problématiques de harcèlement en milieu scolaire ou de harcèlement entre pairs.

Si un élève souffre d'une situation d'intimidation ou de harcèlement, il doit au plus vite en parler avec un adulte de l'école pour que nous puissions prendre en charge sa situation.

Label Swiss Olympic

Le Cycle d'Orientation Régional de Grône a reçu le label de qualité « Swiss Olympic Partner School » pour la périodes 2023-2027.

Notre établissement est labellisé depuis l'année 2005, soit la création de ce label.



* * *

PRÉVENTION

visionner > [Reportage RTS](#)

LA PUFF ARÔME ARNAQUE

PUFF PAS RÉCLO
PAS ÉCOLD
ET ÇA REND ACCRO

Deux nouvelles enseignantes titulaires complètent notre équipe pédagogique depuis le début de l'année scolaire 2023-2024 :



Mme Noémie Berthod
titulaire 9CO1

Titulaire d'un bachelor en langue et littérature allemande ainsi qu'un master en géographie et littérature anglaise, Mme Berthod a rejoint le CO Grône après avoir terminé avec succès son diplôme d'enseignement pour le secondaire I et II.



Mme Blerina Dibrani
titulaire 10CO4

Titulaire d'un master en enseignement pour le degré secondaire I en anglais, français langue étrangère et géographie, Mme Dibrani a rejoint le CO Grône après 5 années d'enseignement au CO de Morat.

Cycle d'Orientation Régional de Grône
Rue Centrale 115, CP 31
3979 Grône

027 459 22 55
www.aepcorg.ch
secretariat.groneregion@edu.vs.ch